

MODIFICATION DU SRADDET CONCERTATION SUR LA TERRITORIALISATION DU ZAN

Webinaire de restitution du 13 octobre 2022

Le webinaire va bientôt démarrer, merci de patienter.

En attendant, voici quelques consignes pour le bon déroulé de la séance :

- Utiliser Google Chrome comme navigateur pour optimiser votre connexion.
- Rafraichir/actualiser la page web si vous rencontrez des problèmes de connexion, vidéo et son.
- **Utiliser l'onglet « Conversation » si vous rencontrez des problèmes techniques (connexion, son...)**

- Le webinaire est enregistré, il sera mis à disposition ultérieurement.
- Un temps dédié aux questions/réponses est prévu à la fin de la présentation
- **Utiliser l'onglet « Q&R » pour poser vos questions aux intervenants**
 - **ATTENTION SUR TEAMS LES EXTERIEURS N'ONT PAS L'ONGLET « Q&R » MAIS SEULEMENT L'ONGLET « CONVERSATION »**

PROPOS INTRODUCTIFS

GENÈSE DU ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

- Plan biodiversité de 2018,
- Convention citoyenne pour le climat de 2020,
- Loi « climat et résilience » de 2021,

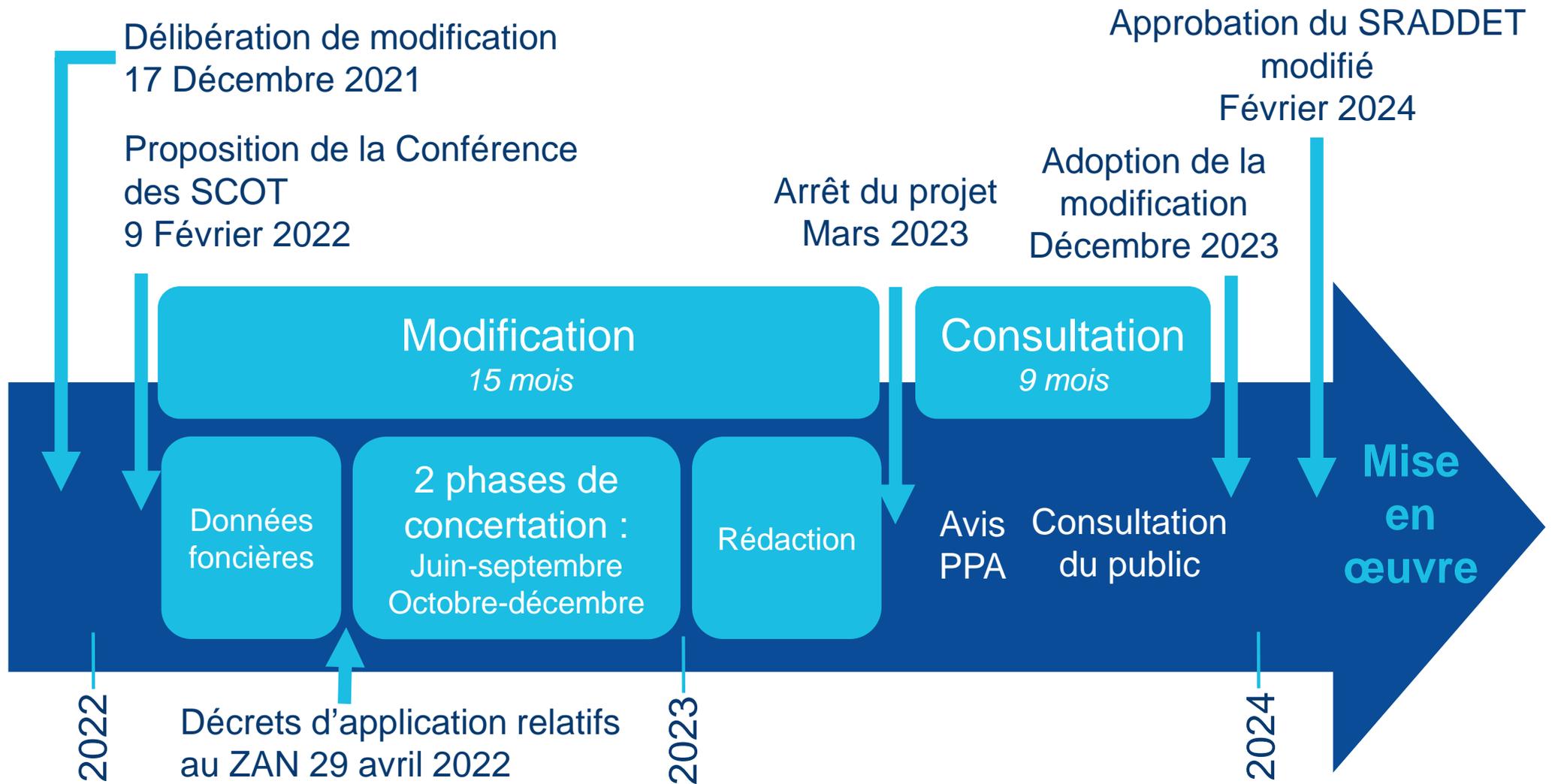
DES CONSÉQUENCES DÉSORMAIS BIEN CONNUES ET DOCUMENTÉES

- Environnementales et écologiques :
 - destruction et fragmentation des habitats naturels, banalisation des paysages, risques inondations et ruissellements...
- Economiques :
 - Coûts des réseaux...
- Energétiques :
 - Coûts et empreinte carbone des mobilités...
- Sociales :
 - Fragilisation des ménages aux tensions de l'énergie

LE ZAN, POUR QUOI FAIRE ?

- Transformer les modèles de développement,
- Protéger les ENAF, c'est aussi :
 - Travailler la souveraineté alimentaire,
 - Préserver les potentiels de valeur et de transition,
 - Redynamiser les centralités

CALENDRIER GÉNÉRAL DE LA PROCÉDURE DE MODIFICATION DU SRADDET



UN CADRE JURIDIQUE INCERTAIN

Des décrets d'application contestés

Le cadre d'application des grands projets d'intérêt général et d'envergure régionale pas encore stabilisé :

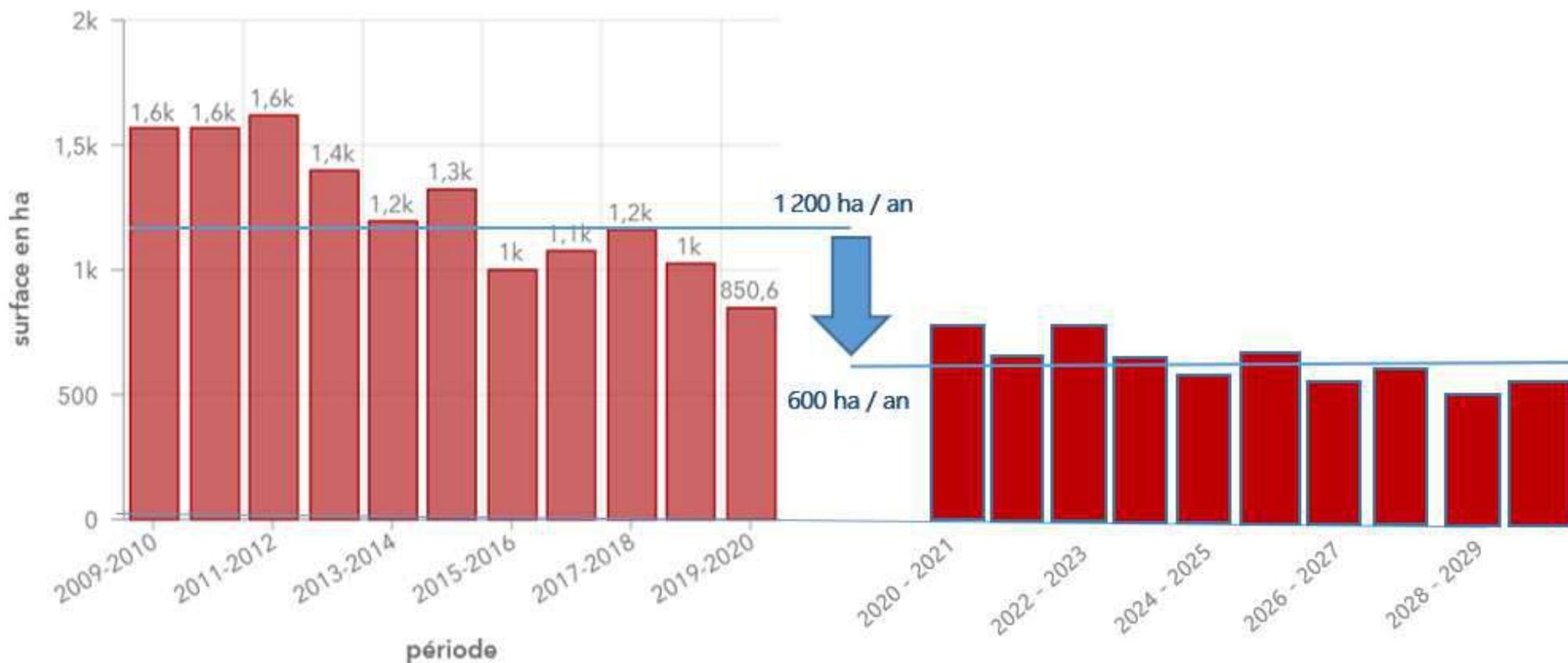
- Posture d'attente de la Région au regard des incertitudes au niveau national et de l'absence de grands projets à ce jour

APPROPRIATION DU ZAN PAR LA RÉGION

- Continuité avec le SRADDET actuel :
 - Renouveler les modèles d'aménagement
 - Renforcer les centralités de toute taille
 - Renforcer l'attractivité régionale en s'appuyant sur des logiques de coopérations et de complémentarités
 - Faire fonctionner les différences territoriales

UNE DYNAMIQUE DE RÉDUCTION DÉJÀ ENCLENCHÉE

- 6 000 ha d'ENAF à consommer au maximum entre 2021 et 2030, soit 600 ha/an
- Passer d'une consommation de 1 200 ha entre 2010 et 2020 à un rythme moyen de 600 ha par an entre 2021 et 2031. Mais en 2019...



UNE MÉTHODE DE CONCERTATION TRANSPARENTE ET ACTIVE

Séminaire de
lancement

16
mai

Concertation citoyenne
grand public

Juillet
Août

1^{ère} série d'ateliers

Juin à
septembre

Réunions de travail
(Etat, représentants SCoT...)

Septembre
Octobre

2^{nde} série d'ateliers

Fin 2022
Début 2023

WEBINAIRE DE
RESTITUTION

13/10

RESTITUTION DU PROCESSUS DE CONCERTATION

RESTITUTION DE LA CONCERTATION CITOYENNE

MODALITÉS ET OBJECTIFS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

- Questionnaire **grand public** mis en ligne sur la plateforme *je participe* du **28 juin au 22 août 2022**
- Relayé sur Facebook et Instagram pour **toucher prioritairement un public jeune**
- **Objectif double de ce questionnaire** : outil d'information et d'expression
- Questionnaire organisé autour des **enjeux clés de la modification du SRADDET**

DONNÉES DE LA PARTICIPATION

11 299 vues et 194 retours de questionnaires complétés

Objectif atteint pour le public cible :

- **Grand public** : 86 % des participants se sont définis comme « grand public »
- **Public jeune** : 80% des participants avaient moins de 35 ans
- **Tous les départements sont représentés** : des réponses nous sont parvenues des 8 départements de la Région

RESTITUTION DES ATELIERS DE CONCERTATION – SÉRIE 1

CADRE DES ATELIERS

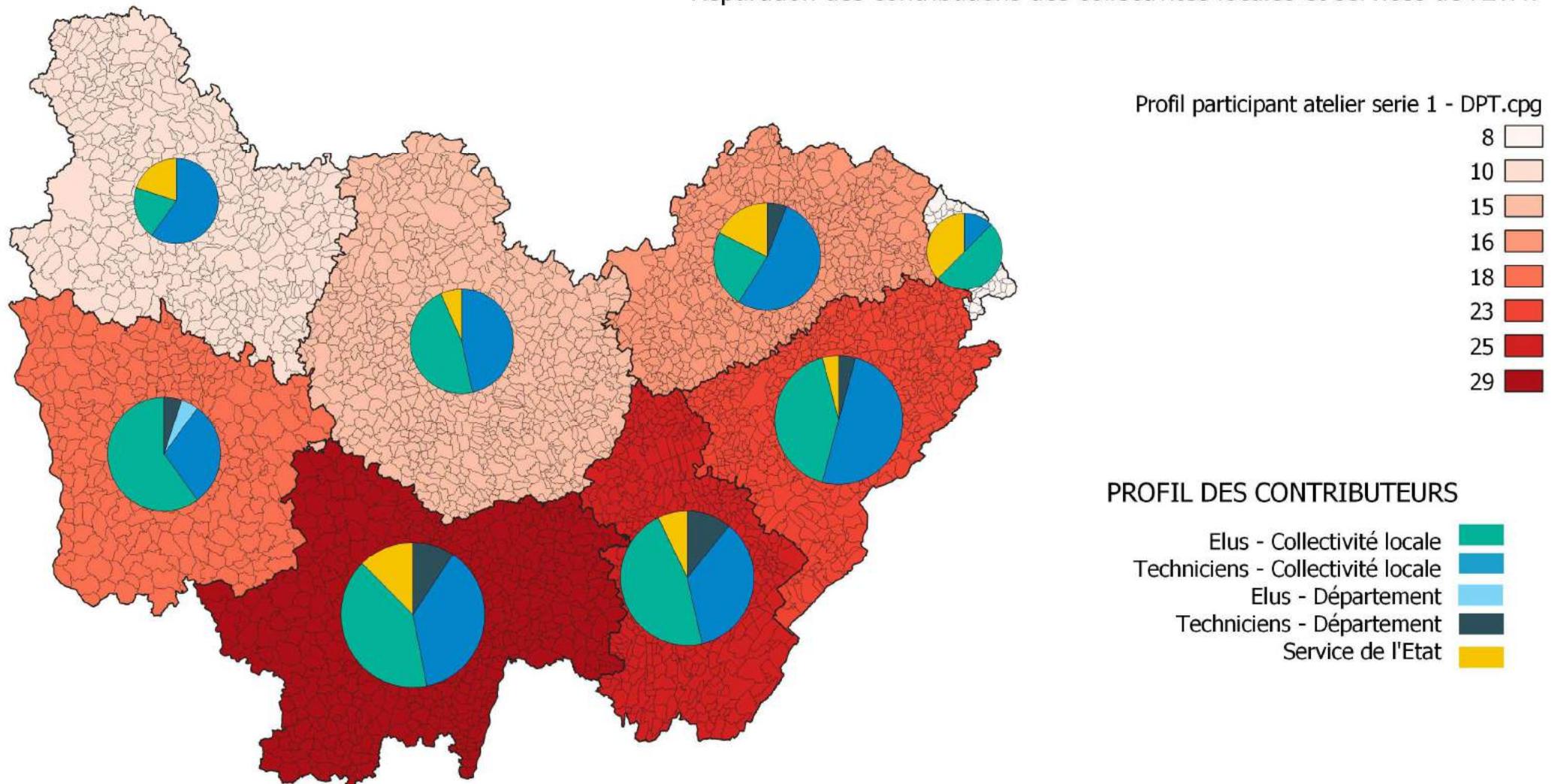
190 contributions sur 244 participants ($\approx 78\%$ de réponse)

- Baume les Dames : 59 contributions
- Dijon : 68 contributions
- Le Creusot : 63 contributions

70 élus et 120 techniciens (Etat, collectivités et partenaires)

Répartition géographique et par contributeurs :

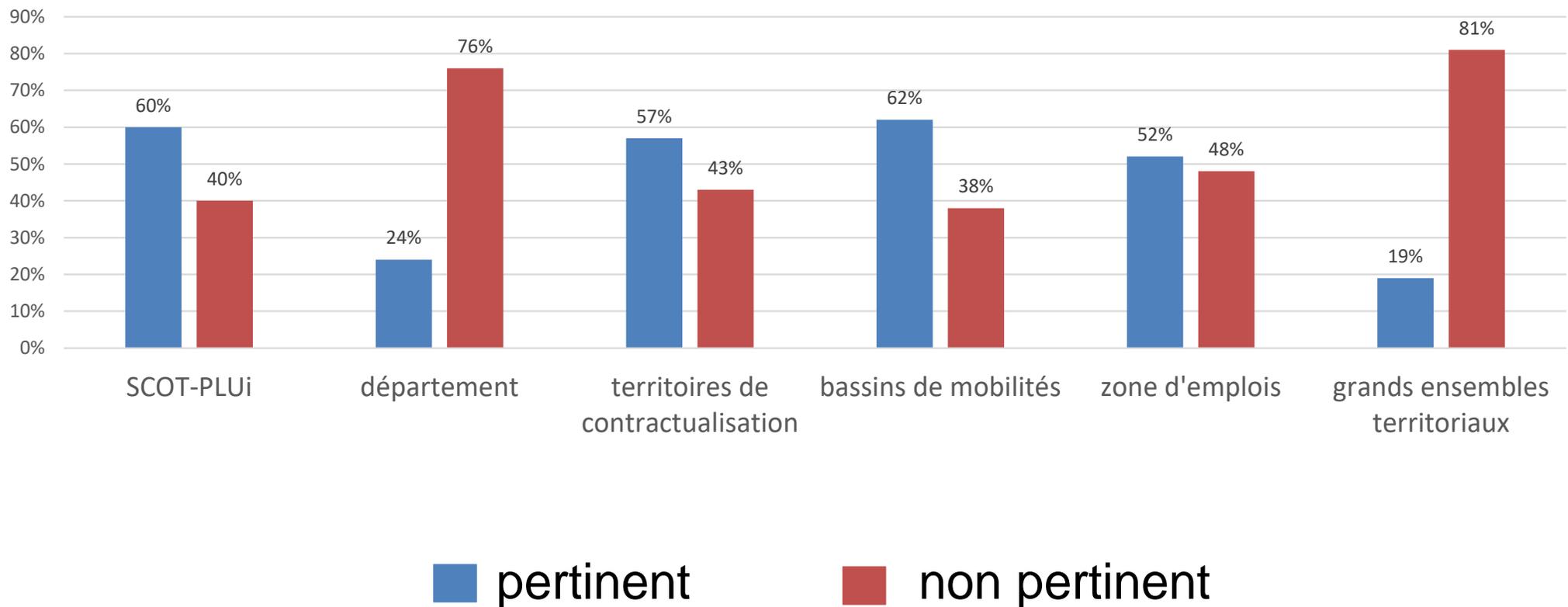
Repartition des contributions des collectivités locales et services de l'ETAT



RESTITUTION DE L'ANALYSE DES MAILLES

Analyse qualitative

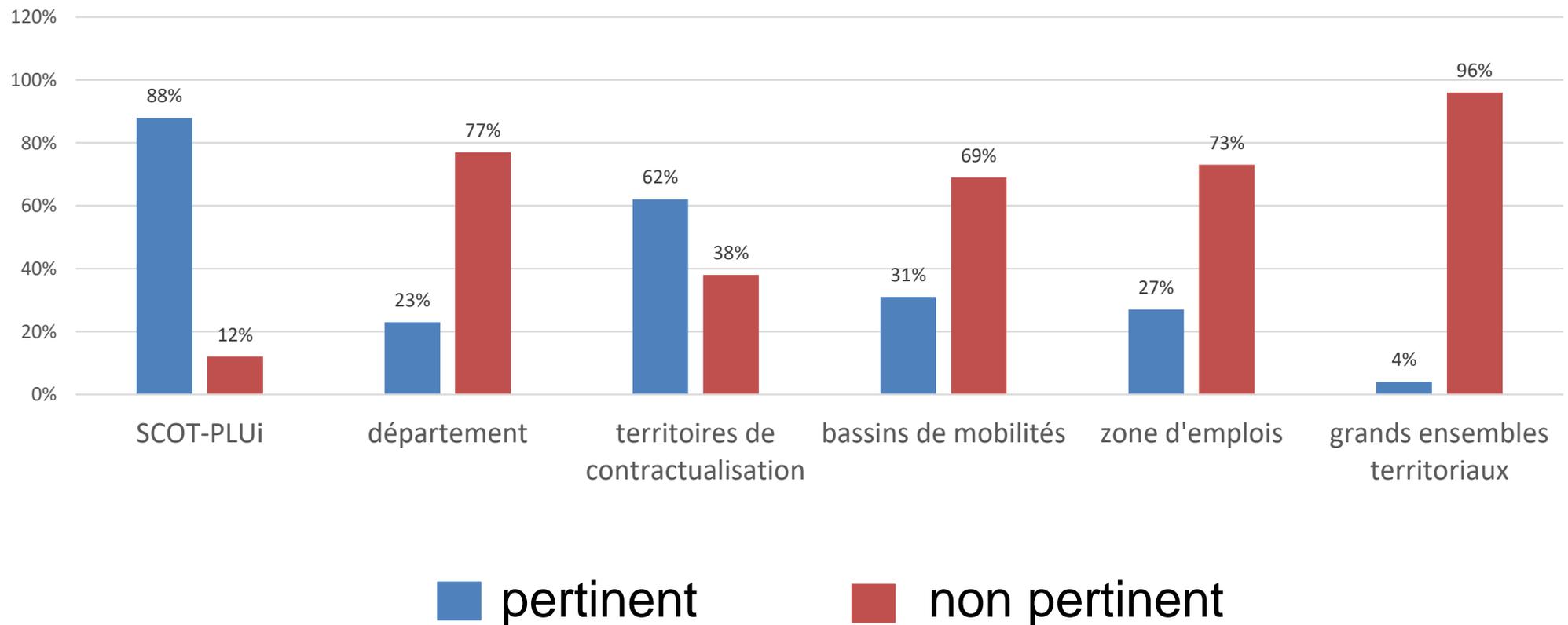
Pertinence des mailles pour réduire la consommation d'espaces



RESTITUTION DE L'ANALYSE DES MAILLES

Analyse qualitative

Pertinence des mailles en matière de gouvernance



RESTITUTION DE L'ANALYSE DES MAILLES DES 3 ATELIERS

Conclusion :

2 typologies de mailles émergent

- SCOT/PLUi

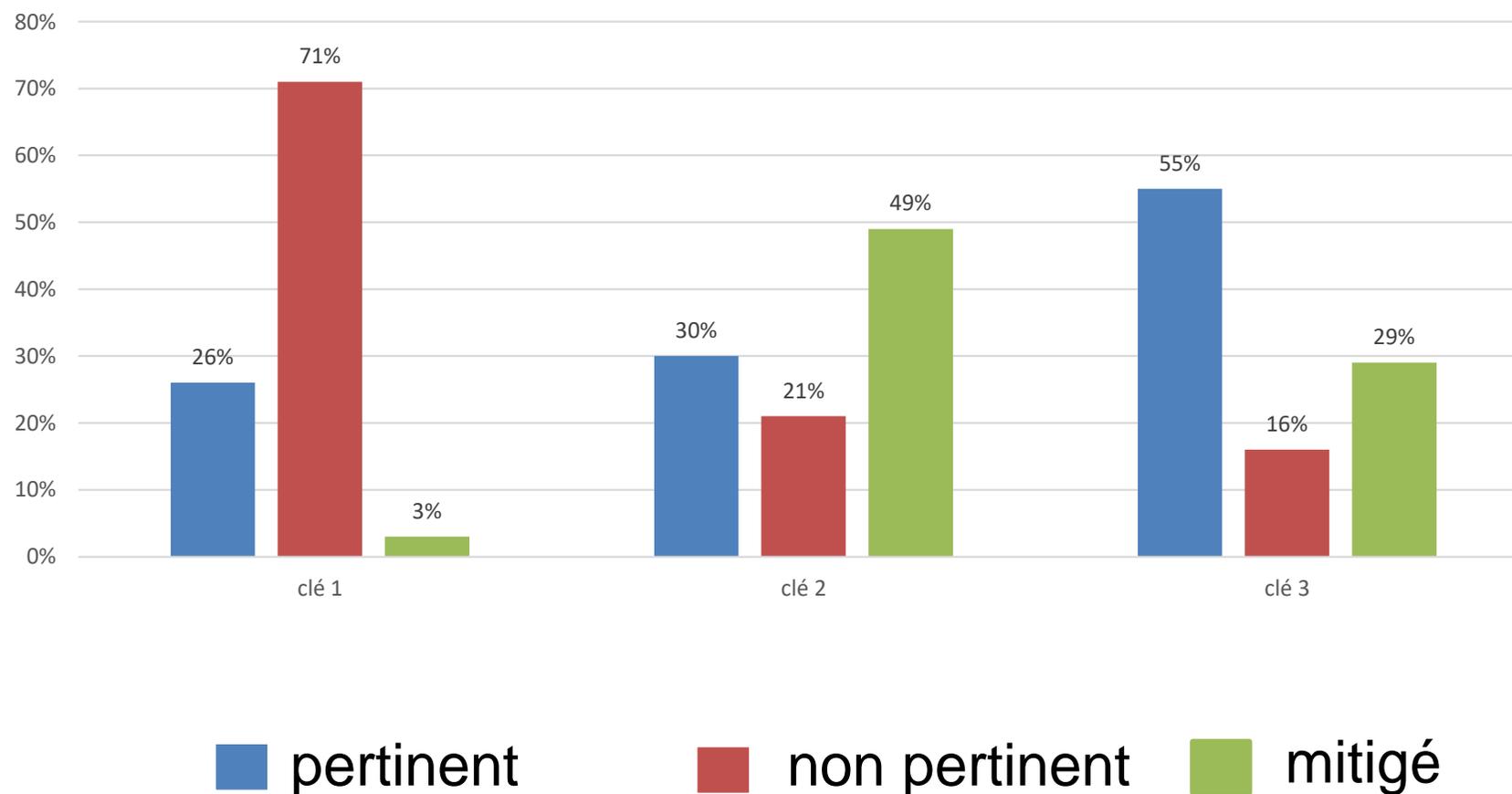
- méso-territoriale : territoire de contractualisation



RESTITUTION DE L'ANALYSE DES CLÉS

Analyse qualitative

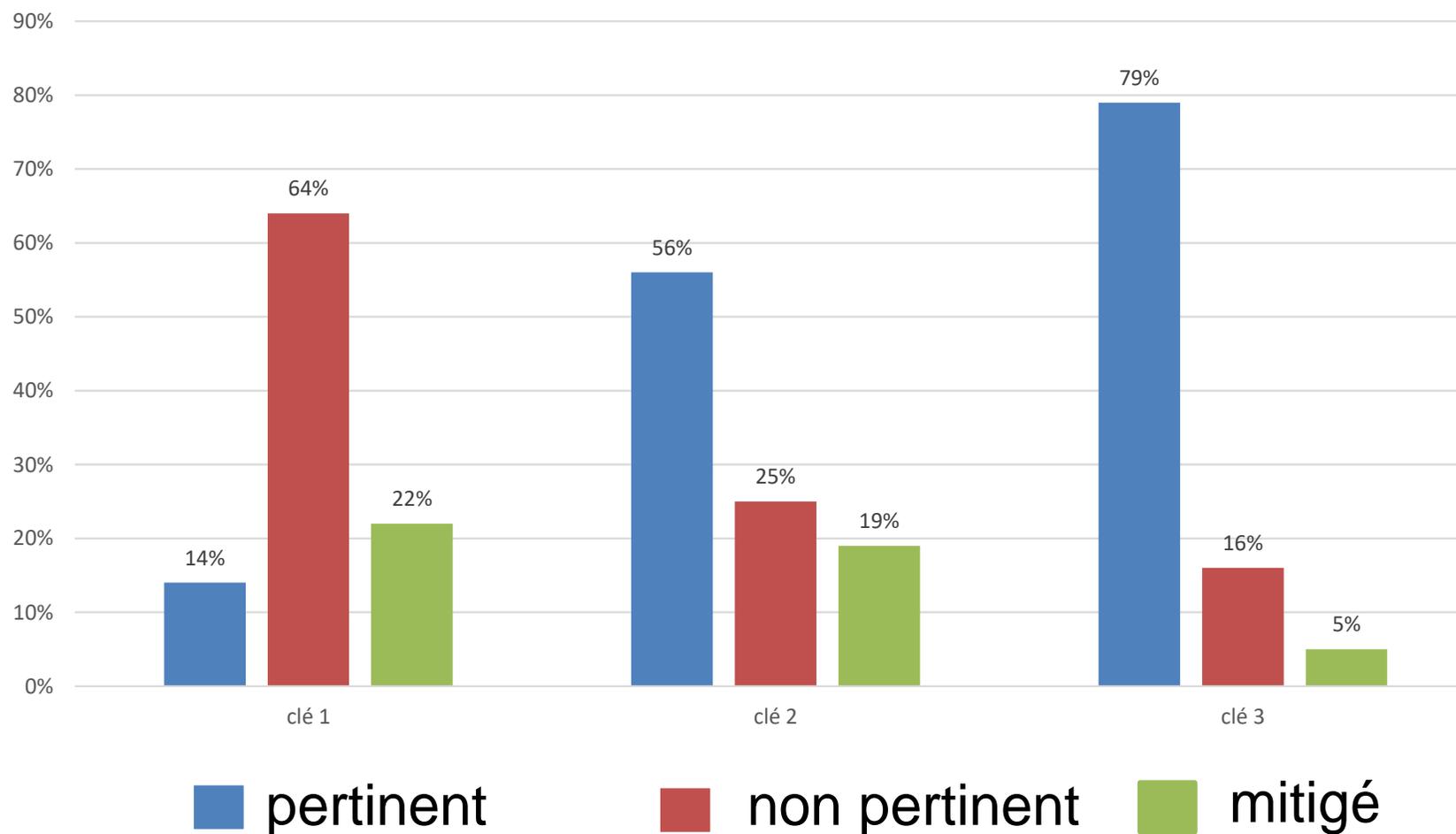
Pertinence des clés pour la prise en compte des enjeux locaux



RESTITUTION DE L'ANALYSE DES CLÉS

Analyse qualitative

Pertinence des clés au regard de l'intérêt régional



RESTITUTION DE L'ANALYSE DES CLÉS

Retours des ateliers :

- Appétence mitigée pour la clé égalité : tend à ne pas tenir compte des efforts passés
- Souhait de recombinaison des clés équité/bifurcation
- Souhait de prise en compte d'autres dimensions : éco, emplois, projets (pas uniquement démographique et population)
- Demande des territoires ruraux d'un droit minimum à se développer

LES CHOIX DE LA REGION

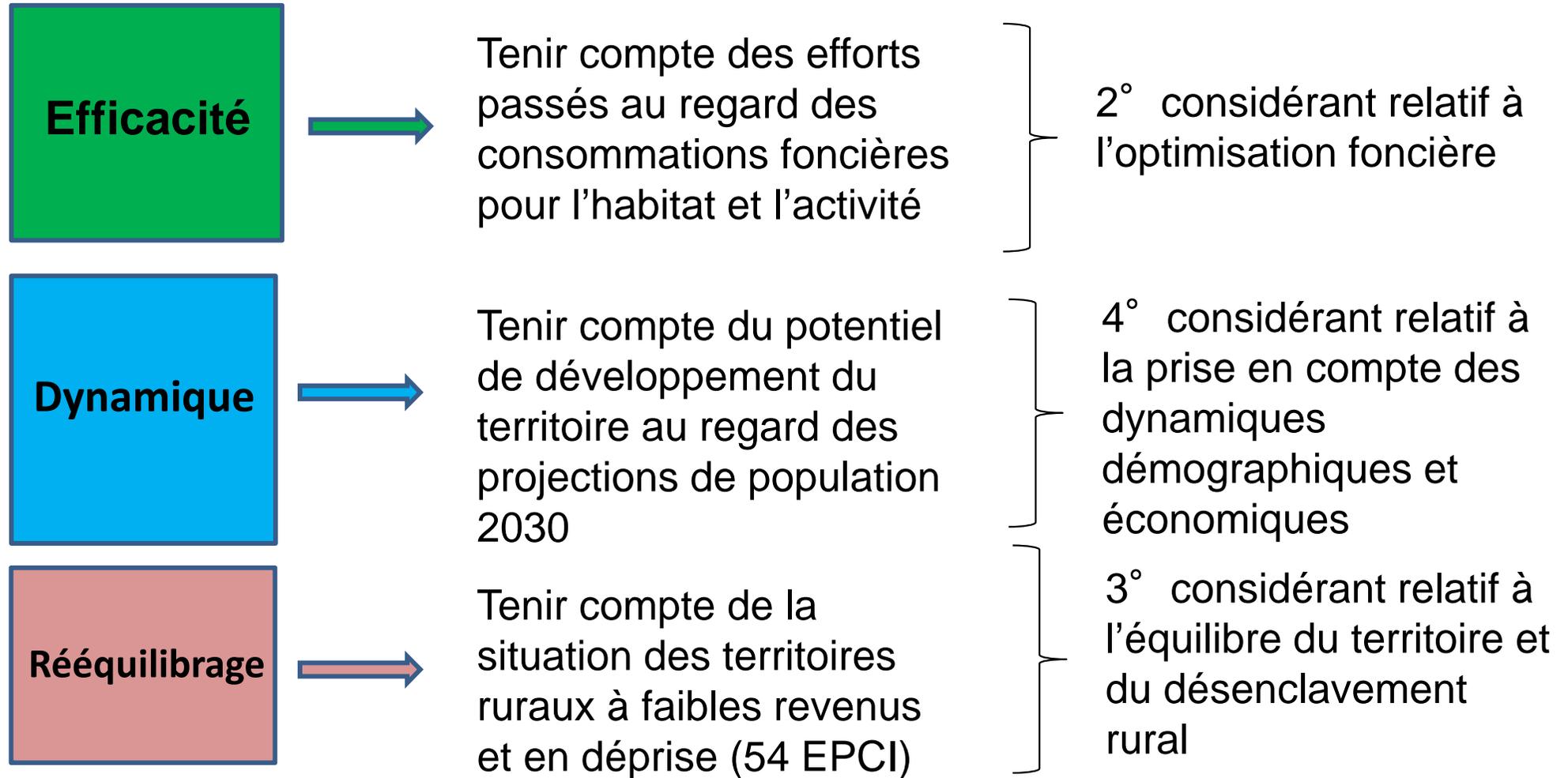
CHOIX DE LA MAILLE

La maille Territoires de Contractualisation a été retenue :

- Conforme à la restitution des ateliers de concertation et à la proposition de la Conférence des SCOT
- Couverture intégrale de la Région et gouvernances existantes ou périmètres connus de ces territoires de projet
- Maille plutôt équilibrée et en nombre limité (35) : 27 correspondances strictes, 5 regroupements, 2 EPCI et 1 cas particulier
- Maille qui lisse le taux d'effort et permet une gestion autonome et responsable pour la déclinaison infra des objectifs de réduction
- Cas spécifique de Nevers : proposition de rattachement de la CC Amognes à la maille Val de Loire Nivernais (impossibilité légale de découper un SCOT)

CHOIX DE LA CLE

CONSTITUTION D'UNE CLE COMPOSITE



PRÉSENTATION DES OBJECTIFS TERRITORIAUX

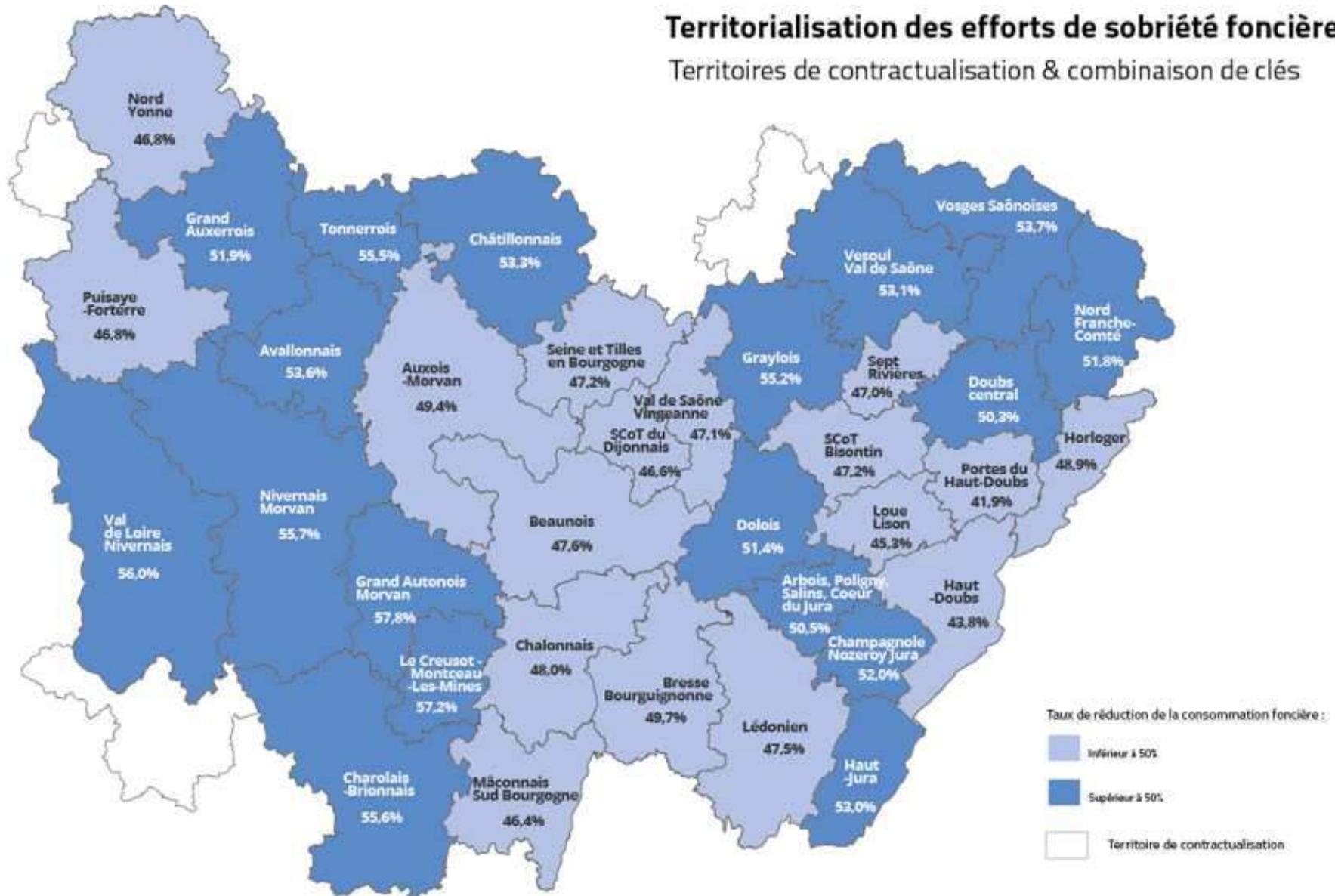
OBJECTIFS TERRITORIAUX

ICI 2050

Territoire de contractualisation	Rappel consommation passée 2011-2020 (ha)	base égalitaire - 50% (ha)	projection 2030 proposée (ha)	Taux d'effort
BEAUNOIS	593	297	311	47,6%
GRAND AUXERROIS	395	197	190	51,9%
NIVERNAIS MORVAN	292	146	126	55,7%
VESOUL VAL DE SAONE	276	138	130	53,1%
DOLOIS	403	201	196	51,4%
NORD YONNE	555	277	295	46,8%
LEDONIEN	449	224	236	47,5%
NORD FRANCHE COMTE	795	397	383	51,8%
CHALONNAIS	491	245	255	48,0%
MACONNAIS	443	222	238	46,4%
HAUT-DOUBS	383	191	215	43,8%
Arbois, Poligny, Salins, Coeur du Jura	177	88	87	50,5%
VAL DE SAONE VINGEANNE	181	90	96	47,1%
AVALLONNAIS	344	172	159	53,6%
BRESSE BOURGUIGNONNE	718	359	360	49,7%
Champagnole, Nozeroy, Jura	155	78	74	52,0%
VOSGES SAONOISES	325	163	151	53,7%
SCoT du Dijonnais	497	248	265	46,6%
HAUT-JURA	138	69	65	53,0%
CHAROLAIS BRIONNAIS	553	276	245	55,6%
Puisaye-Forterre	155	77	83	46,8%
AUXOIS MORVAN	396	198	200	49,4%
DOUBS CENTRAL	266	133	132	50,3%
GRAYLOIS	131	66	59	55,2%
Portes du Haut-Doubs	211	105	122	41,9%
SEINE ET TILLES	199	100	105	47,2%
Grand Autunois Morvan	138	69	58	57,8%
VAL DE LOIRE NIVERNAIS	372	186	167	56,0%
Châtillonnais	93	47	43	53,3%
HORLOGER	214	107	109	48,9%
7 RIVIERES	176	88	93	47,0%
SCoT Bisontin	649	325	343	47,2%
Tonnerrois	40	20	18	55,5%
Loue Lison	121	60	66	45,3%
Le Creusot - Montceau-Les-Mines	217	109	93	57,2%

OBJECTIFS TERRITORIAUX

Territorialisation des efforts de sobriété foncière Territoires de contractualisation & combinaison de clés



REPONSES AUX QUESTIONS

SUITES DE LA CONCERTATION

LES SUITES À DONNER

Mise à disposition du replay du webinaire et du diaporama

Réactions possibles jusqu'au 18 novembre à
prospective@bourgognefranchecomte.fr

Confirmation écrite de la position régionale début décembre

2ème série d'ateliers fin 2022 - début 2023 :

- Définition des objectifs/règles qualitatifs en accompagnement de la territorialisation quantifiée

**Merci de
votre attention**